



N° licence (si déjà licencié FFV)

NOM : **Prénom :** **Date de naissance :**
Adresse : **Code postal :** **Ville :**
Tél. Fixe : **Portable :** **Mail (Obligatoire) :**
Je possède : Permis mer Moniteur Fédéral BEES
 Entraîneur Certificat VHF Secouriste Autre (ex. Permis C, D, ...) précisez :

Pour les mineurs : **Poids : > 30 kg - < 30 kg**
Nom Prénoms et adresse du(des) tuteur(s) légal(aux) :

Portable mère : **Portable père :** **Portable adhérent :**
Observ. éventuelles du tuteur légal :
Renseignements médicaux : allergies et autres :

Activité(s) pratiquée(s) :

Optimist	Open Bic	Laser	RS Féva	VRC	Multi Adultes (***)	Autres :	
----------	----------	-------	---------	-----	---------------------	----------	--

Si bateau Personnel Type, N° :

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- J'autorise le SNOS voile a faire pratiquer par un service de secours toute intervention urgente jugée nécessaire, en cas d'accident lors d'un entraînement ou d'une compétition.
- Je déclare avoir pris connaissance des modalités et conséquences d'une éventuelle annulation de navigation.(En aucun cas elle ne pourra donner lieu a remboursement. Dans la mesure du possible ceux ci pourront être remplacé par des cours théoriques en salle ou autre.)
- Je m'engage a respecter les zones de navigation, et à être vigilant aux autres activités.
- Le SNOS Voile décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol de matériel apporté par l'adhérent au club, ou sur toute manifestation a laquelle celui-ci participe.
- Droit à l'image : En s'inscrivant au club, le sportif ou son représentant légal, autorise l'autorité le SNOS Voile à utiliser et diffuser sans limitation de durée, les images ou vidéo sur les supports publicitaires du club, sur le site du club ou son blog, dans des articles de presse locale ou nationale ou sur DVD. Ces images auront une fonction de communication ou de formation.
- L'adhérent et/ou son tuteur légal s'engage :
 - A fournir un certificat médical de non contre indication a la pratique de la voile, ou l'attestation de santé (de moins de 3 ans pour les renouvellements)
 - A avoir lu le contrat d'assurance liée a la licence FFV, a prendre s'il le souhaite une assurance complémentaire proposée par celle-ci
 - A respecter le code de la route lors des déplacements pour les compétitions et autres manifestations
 - Sur l'aptitude à savoir nager (brevet de 25m au minimum), de se conformer aux statuts et règlements, de dégager le club de toutes responsabilités en cas d'accident pouvant survenir a un membre de la famille ou a un invité non licencié au club.

Pour les mineurs :

- Les parents doivent accompagner les enfants mineurs à leurs entraînements, s'assurer que l'activité a bien lieu et confier l'enfant aux moniteurs présents.
- Les parents d'enfants de 8 à 10 ans doivent rester sur la base pendant toute la séance.
- En aucun cas les enfants devront repartir seul et sans informer leur responsable d'activité
- Les parents, suivant leurs moyens, sont invités à participer aux activités du Club, et à accompagner leur enfant en régate.

Fiche d'inscription 2019 – 2020

TARIFS :

Activités	-18 ans	18-25 ans	+25 ans
Licence FFV ; cotisation ligue, CDV et assurance	30 €	60€	60€
Cotisation club VL	30€	40€	75€
Cotisation club VRC	30€	40€	50€
Ecole de voile (*) Optimist/Open BIC	180€		
Ecole de sport (**) Optimist/Open BIC	240€		
Location VL Bateau double, laser,...	180€	220€	240€
Location VRC	50€	50€	100€
NOUVEAU : Multi-activités découverte adultes (***)			100€
Parking bateau de Propriétaire suivant conditions :	Intérieur : 200€	Extérieur : 30€	
Réductions :	Tarif printemps (-40%)	Bureau/CA (-50%)	Réduction famille (-15%)
Total :			

(*) Initiation (**) perfectionnement et compétition (***) VRC, bateau collectif, assurance comprise avec passeport voile

Conditions pour le parking des bateaux de propriétaires (les multicoques ne sont pas acceptés) :

- Le parking d'un bateau est possible en intérieur que s'il peut être mis sur un des racks existants. Les exceptions éventuelles sont soumises à accord du bureau.
- Les remorques de route sont parquées obligatoirement à l'extérieur, avec identification du propriétaire.
- Le matériel (bateau, remorque, espars, etc...) est parqué (que ce soit en intérieur ou en extérieur) sous la responsabilité et aux risques et périls de son propriétaire (le club ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages, vols et autres dégradations)

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Cadre réservé à l'administratif

Licence prise <input type="checkbox"/>	Messagerie club renseignée <input type="checkbox"/>	Fichier inscription renseigné <input type="checkbox"/>	Certif. Médical <3 ans <input type="checkbox"/>
Certif Natation pour <18 ans <input type="checkbox"/>			
Titulaire du chèque :	N° de chèque :	Montant :	